

**DECISION N°1.1.2022/45**

**Acceptant la signature de la convention / plan de services  
n° 2022-10206 concernant l'abonnement profil acheteur sur la  
plateforme de dématérialisation des marchés publics**

Le Maire de la Commune de la Roquette-sur-Siagne ;

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22 ;

**VU** la délibération du Conseil Municipal n°5.2.2020/54 du 11 juin 2020 donnant délégation au Maire ;

**VU** l'adhésion de la commune de la Roquette-sur-Siagne au SICTIAM ;

**CONSIDERANT** les nouvelles conditions d'accès à la plateforme de dématérialisation définie par le SICTIAM ;

**CONSIDERANT** l'offre du SICTIAM par le biais d'une convention / plan de services permettant d'assurer une continuité du service

**D E C I D E**

**ARTICLE 1** : de signer, avec le SICTIAM, la convention/plan de services n°2022-10206 pour l'abonnement profil acheteur sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics.

**ARTICLE 2** : Les conditions techniques et financières sont détaillées dans la convention/plan de services.

**ARTICLE 3** : Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Monsieur le Sous-Préfet de Grasse ;
- Monsieur le Trésorier de Grasse – Receveur de la Commune de la Roquette sur Siagne.

Le Maire informe que le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de NICE – 18 avenue des Fleurs 06000 NICE, dans un délai de deux mois à compter de la présente notification soit par voie électronique à partir de l'application internet « Télérecours citoyens » accessible par le site de téléprocédures [http : telerecours.fr/](http://telerecours.fr/)

**La Roquette-sur-Siagne  
Le 17 Août 2022  
Le Maire,  
Christian ORTEGA**



## AR Préfecture

### Acceptant la signature de la convention / plan de services n° 2022-10206 concernant l'abonnement profil acheteur sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics

Identifiant unique de l'acte : 006-210601084-20220817-1\_1\_2022\_45-AR

Numéro d'acte : 1\_1\_2022\_45

Date de décision : 17/08/2022

Nature : ARRETES\_REGLEMENTAIRES

Code matière : 1-1-0-0-0 (Commande Publique / Marchés publics)

Fichier acte : 1.1.2022-45 signature plan de services SICTIAM - abonnement profil acheteur - marchés sécurisés.pdf

Collectivité émettrice : LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE

Acte transmis par : Christine MARUNCEAC

---

Date d'envoi de l'acte : 18/08/2022 09:46:41

Date de réception de l'AR : 18/08/2022 09:47:03